

# Le printemps d'un tiers secteur audiovisuel ?

Rym Morgan, Christelle Taraud

DANS **EcoREV'** 2001/1 N° 4 , PAGES 70 À 71

ÉDITIONS **ASSOCIATION EcoREV'**

ISSN 1628-6391

DOI 10.3917/ecorev.004.0070

Date de mise en ligne : 07/11/2024

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-ecorev-2001-1-page-70?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Association EcoRev'.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## Le printemps d'un tiers secteur audiovisuel ?

**Rym MORGAN et Christelle TARAUD**

*Faites le vous-même !  
Fatigué de la TV d'État ou privée ?  
De la Télé sans saveur, relief ni surprise ?  
Rym MORGAN et Christelle TARAUD vous  
invitent à participer au printemps de la TV  
réinventée...*

La création en mai 1999 de la Coordination Permanente des Médias Libres (CPML) a donné une nouvelle visibilité au combat des télévisions indépendantes non commerciales pour exister. Sa stratégie : la remise au goût du jour d'actions symboliques installant des émetteurs "pirates", se servant de fréquences hertziennes non utilisées pour diffuser une programmation alternative sans autorisation du CSA en différentes régions de France.

En partie couronnées de succès, ces actions illégales ont été à l'origine d'un changement législatif, à l'occasion du vote de la loi sur l'audiovisuel Trautmann-Tasca en août 2000, qui mettait en place le cadre officiel de leur exercice. Restait à offrir la visibilité la plus importante à ce modèle de chaîne - outil pour en démontrer la nécessité morale, l'ouvrir aux acteurs de la vie réelle et pérenniser ses positions.

### **ZALEA TV ; ONG d'action audiovisuelle d'urgence**

C'est de cette prise de conscience qu'est né le premier projet de chaîne nationale associative, indépendante et à but non lucratif. Issue du Tiers Secteur Audiovisuel, elle souhaite répondre aux règles de l'économie sociale et solidaire. Projet pensé comme une ONG intervenant dans un PAF sinistré, la télévi-Zone d'Action pour la Liberté d'Expression Audiovisuelle (ZALEA TV) entend produire et diffuser des programmes iconoclastes et politiquement incorrects, diffuser les œuvres de réalisateurs censurés, mais aussi donner la parole à tous les exclus du droit à l'image par le biais de "l'accès public" en mettant en place un réseau de partenaires implantés locale-

ment (Vidéorème et Tribu à Lille-Roubaix, Primitivi à Marseille, Télé Pangée à Montpellier, Sans Canal Fixe à Tours, Ciné Nova et le CVB à Bruxelles, IM'média ...) qui assurera une vraie mission de service public délaissée par les chaînes de télévision censées le faire vivre. Après avoir été, la première chaîne de télévision conventionnée pour le câble et et le satellite en France et avoir été ensuite autorisée par le CSA, à partir du 20 mars, à diffuser en hertzien sur le canal 36, pour une durée de 6 mois renouvelable, ZALEA TV doit contribuer à aider à la naissance et promotion, en ouvrant des fenêtres de diffusion, de toutes les initiatives de télévision libre et sans profit qui souhaitent voir le jour.

### **Pour un Tiers Secteur Audiovisuel**

Le développement du Tiers Secteur Audiovisuel suppose une prise de position claire du gouvernement et des parlementaires, ce qui tarde à se manifester. Deux décisions urgentes sont en attente de réponse de leur part : la mise en place d'une obligation gratuite de transport satellitaire ("free must carry") et plus encore la création d'un fond de soutien à l'expression audiovisuelle, qui serait alimenté par une taxe parafiscale sur les recettes publicitaires des chaînes de télévisions privées et publiques et des opérateurs de téléphonie mobile qui font grassement fructifier à des fins commerciales, le bien public que sont les fréquences hertziennes.

C'est tout le sens du récent appel du Tiers Secteur Audiovisuel, signé par une soixantaine de structures de production, de réalisation et de diffusion audiovisuelles (texte de l'appel sur [www.zalea.org](http://www.zalea.org)), pour que puissent se développer des services de télévision libres.

Il appartiendra ensuite à celles-ci d'en faire l'usage le plus intègre afin d'éviter de connaître le tournant commercial qui fut celui des radio libres !

## Aidez-nous !

**ZALEA TV**  
*démarre ses programmes*  
*le 20 mars 2001 en hertzien*  
*(6 mois à Paris)*  
*et sur le satellite*  
*(6 semaines sur Canalsat)*

*Vous pouvez devenir membre*  
*de soutien (200FF)*  
*ou mieux encore participer*  
*à la souscription nationale*  
*récemment lancée*  
*pour garantir l'indépendance*  
*de cette chaîne*  
*à but non lucratif.*

*Chèques à envoyer à l'ordre de*  
**ZALEA TV, BP 50,**  
**75921 Paris cedex 19.**

*Tel : 01 41 33 18 37*  
*www.zalea.org*

## QUELQUES TÉLÉS LOCALES

### Tours : Sans Canal Fixe

Télévision libre de Tours, SCF produit un programme bimestriel diffusé dans les différents lieux alternatifs de la région, sur le web et parfois en hertzien.

24 rue du Cygne, 37000 Tours.  
[www.scf.fr.st](http://www.scf.fr.st)

### Marseille : Primitivi

Télévision libre de Marseille, Primitivi diffuse sur le web, dans certains lieux publics, ainsi qu'en hertzien dans certains quartiers de Marseille.

7 rue Pastoret, 13600 Marseille.  
[www.primitivi.com](http://www.primitivi.com)

### Montpellier : Télé Pangée

Télévision locale et indépendante de Montpellier, Télé Pangée s'est spécialisée dans le documentaire social international et dans le reportage d'investigation local en animant notamment une grande saga sur la caste politique municipale. 2 rue Général Maurin, 34 000 Montpellier.

[www.lesmutins@wanadoo.fr](mailto:www.lesmutins@wanadoo.fr)

## Comment capter Zaléa ?

Faire une recherche de canal en automatique ou manuel sur son téléviseur ou magnétoscope de manière à parcourir le spectre hertzien et s'arrêter sur un signal disponible sur la bande UHF. ZALEA TV sera disponible sur le canal 36 au dessus de M6 en région parisienne sur la bande UHF.

### Rappel :

*Sur la bande UHF, les chaînes apparaissent dans l'ordre suivant : F2 (21), TF1 (24), F3 (27), Arte(30), M6 (33) et Zalea (36).*

## Comment monter votre la télé libre pour 70 à 90 000 F

Comment vous lancer, où que vous soyez, dans une aventure télévisuelle qui reste un outil citoyen ouvert au plus grand nombre ? Beaucoup de débrouille et un peu de sous quand même.

Voici pour commencer, un matériel de base nécessaire (hors frais consommables):

- caméra numérique (format DV ou autre) : 13 000 francs
- micro : 2000 francs
- banc de montage numérique et logiciel professionnel : 40 000 francs
- magnétoscope numérique (DV Cam ou autre) : 20 000 francs
- émetteur, amplificateur, antenne... : 15 000 francs (pour couvrir l'équivalent d'un grand arrondissement parisien).

*Beaucoup de gens sont déjà équipés à titre personnel et pourraient être ravis de participer à ce type d'expérience. Associez-vous.*

## Comparer ce qui est comparable !

Chaîne/radio	Budget/an
France 3	6 156 MF
France 2	5 721 MF
LA Sept/Arte	1 949 MF
Canal Jimmy	97 MF
Télé Toulouse (TLT)	22 MF
ZALEA TV	5 MF
Fonds de soutien audiovisuel associatif à obtenir :	500 à 1000 MF